

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1096

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

480 932 599 RCS Paris.

F L.

Forme : Société civile.

Capital : 10211516.00 EUR.

Adresse : 1, rue de Poissy, 75005 Paris.

Précédent propriétaire : 480 932 599 RCS Paris. **F L.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : IREN Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 rue de Poissy 75005 Paris Capital : 201024.00 EUR Numéro unique d'identification : 308961846 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : F L Forme : Société civile Adresse du siège : 1 rue de Poissy 75005 Paris Capital : 10211516.00 EUR Numéro unique d'identification : 480932599 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 10769482.00 EUR - passif de 557905.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le nombre de titres de la société absorbante IREN à émettre en rémunération de l'absorption de la société absorbée FL a été déterminé en fonction d'une valorisation des droits sociaux respectifs des sociétés absorbée FL et absorbante IREN, sur la base de laquelle a été retenue une parité d'échange de titres de 6 actions IREN pour 4.858 parts FL, soit un nombre total de 12.612 actions nouvelles IREN à émettre. La fusion est rémunérée par l'émission de 12.612 actions IREN nouvelles, attribuées entre les associés de FL, correspondant à une augmentation de capital d'un montant de 201.792 €. Parmi les biens transmis par FL à IREN figurent 12.560 actions IREN que cette société ne peut pas conserver. Ces actions seront annulées et le capital social d'IREN sera réduit en conséquence d'un montant de 200.960 €. Le capital social d'IREN sera en conséquence d'un montant de 201.856 €, divisé en 12.616 actions de 16 € de nominal. Montant prévu de la prime de fusion : 212.985 €. Date du projet commun de fusion : 19.06.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société IREN : 24.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société F L : 24.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..